

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017

**Présents** : Mrs BERNE Jean-Louis, DEVILLE Thierry, FABROL Frédéric, GOISBAULT Valentin, NAVATEL Christophe, VALLESPI Joachim et Mmes DHERBECOURT Muriel, PEYRO Brigitte, SORET Mariève

**Absents** : Mr VENTURI Rémi, et Mmes LEBAIL Jessica, PRODH'HOMME Véronique

**Procurations** : Mr DELCROIX Yves à Mr BERNE Jean-Louis  
Mme TRIDOT Julie à Mme SORET Mariève  
Mme VILAR Géraldine à Mr NAVATEL Christophe

Présence de Madame PUECH Mylène, secrétaire Générale de la mairie.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées : Madame DHERBECOURT Muriel.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 Mars 2017 par les membres du conseil municipal : à l'unanimité

Monsieur le Maire propose la suppression d'un point à l'ordre du jour :

- Demande de financement contrat de ruralité (Monsieur le Maire explique qu'une seule délibération est nécessaire pour la demande de financement à l'État et aux fonds européens (FEADER) au titre du Programme LEADER pour la création d'un multi-commerce)

*Vote pour : à l'unanimité*

### **1- Vote du taux des 3 taxes directes locales**

Selon la proposition de la commission des finances, il est proposé au conseil municipal d'augmenter, par rapport à l'année 2016, le taux des trois taxes directes locales inhérentes au budget 2017 :

- Taxe Habitation : 11.99 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 10.55 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 55.05 %

Soit une proposition d'augmentation des taux de 1 %.

*Monsieur le Maire précise que le montant attendu des trois taxes est de 597 208 euros.*

*Vote pour : à l'unanimité*

### **2- Vote du budget Primitif – Budget commune**

Il est proposé au conseil municipal de voter le budget primitif 2017 ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement : 1 601 606.21 €
- Section d'investissement : 876 340.68 €

Monsieur le Maire donne la parole à Madame PUECH qui présente le budget primitif par article au conseil municipal et expose les principales variations budgétaires :

- Au niveau des dépenses de fonctionnement :
  - o une augmentation du compte fête et cérémonie en prévision de la fête médiévale du dernier week-end de septembre,
  - o une augmentation du compte bois et forêts suite à un devis de l'ONF pour l'entretien de la forêt communale qui incombe dorénavant à la commune.
- au niveau des dépenses d'investissement :
  - o Prévision des travaux place du château d'eau, chemin du petit stade, chemin de la Berrette Ouest, travaux d'accessibilité de la mairie, travaux dans l'ancienne épicerie afin de prévoir la création d'un multi-commerce, l'achèvement de la révision du PLU...

Vote pour : à l'unanimité

### **3- Vote du budget Primitif – Budget assainissement**

Il est proposé au conseil municipal de voter le budget primitif assainissement 2017 ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement : 499 945,65 €
- Section d'investissement : 649 610,22 €

Monsieur le Maire donne la parole à Madame PUECH qui présente le budget primitif par article au conseil municipal.

Vote pour : à l'unanimité

### **4- Demande de financement à l'État et aux fonds européens (FEADER) au titre du Programme LEADER pour la création d'un multi-commerce**

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de création d'un multi-commerce regroupant une épicerie et la boulangerie. Il précise que ce projet permettrait d'une part à la boulangerie d'être plus visible et accessible et d'autre part, la réouverture d'une épicerie qui apporterait un service supplémentaire aux habitants de Castillon du Gard ainsi qu'aux touristes de passage sur la commune.

Monsieur le Maire précise que ce projet peut faire l'objet d'une demande de financement à l'État et au programme LEADER,

Vu le plan de financement de l'opération présentée ci-dessous :

Intitulé du projet : Création d'un multi-commerce			Contributions publiques		
Dépenses éligibles			Contributions publiques		
Nature	Montant		Origine	Montant en euros	%
	€ HT	%			

Maçonnerie	1 266.55	1.89	UE– FEADER (LEADER)	43 001.20	64,00
Plomberie	3 470.54	5.17			
Électricité	15 669.29	23.32	État*	10 750.30	16,00
Placoplatre - peinture	10 738	15.98			
Carrelage	6 390	9.50			
Menuiserie	4 600	6.85	Autofinancement	13 437.88	20,00
<b>Sous total gros œuvre</b>	<b>42 134.38</b>	<b>62.71</b>			
Monte-charge	14 858	22.11			
Chambre froide	9 735	14.49			
Climatisation	464	0.69			
<b>Sous total équipement</b>	<b>25 055.00</b>	<b>37.29</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>67 189.38</b>	<b>100.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67 189.38</b>	<b>100.00</b>

Vu le calendrier de l'opération :

Date de commencement de l'opération : fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017

Date de fin de l'opération : 2<sup>ème</sup> semestre 2017

Il est proposé au conseil municipal :

- De valider le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération présentée ci-dessus,
- De demander à bénéficier des aides de l'État et des fonds européens au titre du programme européen LEADER 2014 -2020,
- \*De prévoir, dans l'hypothèse où l'État n'apporterait pas le montant attendu, que la commune s'engage à financer la participation nécessaire à appeler les 64 % de FEADER du programme LEADER (autofinancement appelant du FEADER).
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Vote pour : à l'unanimité*

## Informations diverses :

### Révision PLU :

*Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a réceptionné 7 candidatures dans les délais et 1 candidature hors délais arrivée lundi 27 mars 2017.*

*Il précise que l'ouverture des plis a eu lieu le 27 mars après-midi et annonce le montant des prestations.*

### Photocopieurs :

*Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a réceptionnée 3 offres de photocopieur et qu'une proposition est encore attendue. Les offres seront étudiées avant le choix final.*